

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 11

Artikel: Comment l'instituteur peut-il et doit-il aider aux enfants faibles sans nuire beaucoup aux progrès des autres élèves

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— On parla ensuite de la fourniture des livres par l'Etat. L'Etat est éditeur ; il fait imprimer à ses frais les livres classiques autorisés dans les écoles ; et les bénéfices réalisés sont versés dans la caisse de retraite des instituteurs.

L'orateur qui traita cette question prétendit que les livres se vendraient moins cher si l'Etat renonçait à ce monopole et si la libre concurrence était adoptée.

Il juge cependant que l'autorisation préalable est nécessaire, et il propose de confier l'examen des livres à une commission de professeurs et d'instituteurs librement élus par leurs collègues. Les auteurs et éditeurs devront pouvoir prendre connaissance des rapports défavorables, afin de tenir compte, dans des éditions subséquentes, des observations présentées. Les manuscrits doivent pouvoir être soumis à ces commissions.

Puis vint la question, très-importante celle-là, du travail manuel dans les écoles primaires.

Le congrès estime que le travail manuel, considéré au point de vue pédagogique, est une nécessité. Ces travaux doivent compléter l'enseignement proprement dit, et être complétés par lui. Le modelage et le jardinage seront placés au premier rang de ces travaux ; chaque école doit posséder un jardin. Un certain nombre de travaux Froebel ont lieu prématûrement dans les salles d'asile ; il faut les réserver pour l'école primaire. Ces sections de travail manuel annexées aux écoles ne seront pas imposées. Elles devront être confiées, autant que possible, à des instituteurs aptes à ces travaux, afin de leur conserver le caractère et la direction pédagogique sans lesquels ils dégénèrent.

Voilà les différents points sur lesquels porta la discussion de cette question. Un grand nombre d'instituteurs parlèrent pour ou contre les propositions du rapporteur. Le congrès en prit acte, mais ne jugea pas sa religion suffisamment éclairée pour émettre un vœu définitif.

(*A suivre*)

(*Journal des Instituteurs.*)

**Comment l'instituteur peut-il et doit-il aider aux
enfants faibles sans nuire beaucoup aux
progrès des autres élèves**

I. Que l'instituteur soit prudent dans les jugements qu'il porte sur ses élèves et qu'il ménage leur point d'honneur et la confiance qu'ils ont en eux-mêmes.

Souvent il arrive que des enfants lents à se développer sont considérés comme dépourvus de moyens par le maître ; mais plus tard, sous une autre direction, et placés dans d'heureuses circonstances, ils prouvent le contraire et regagnent amplement le temps perdu. Un médiocre élève peut avec de l'application et de la persévérence parvenir à son but : on peut faire quelque chose de chaque enfant à moins qu'il ne soit frappé d'idiotisme.

Combien de fois ne voit-on pas des enfants qui ne sont que timides et maladroits devenir tout à fait comme stupides, sous une mauvaise direction, surtout lorsqu'on tue en eux tout esprit

d'initiative et lorsqu'on leur enlève toute confiance en leurs propres forces !

Quelle impression produisent sur l'enfant des propos tels que ceux-ci : « Sot — Stupide — Ane — Bête. » Quelle peine ne ressentent-il pas en se voyant méprisés ouvertement. Mettons-nous à la place de ces élèves et nous sentirons ce qu'ils éprouvent. Un châtiment corporel non mérité aurait même de moins fâcheuses suites que ce manque de tact. Une école n'ira jamais bien quand le maître se rend souvent coupable de pareilles fautes. Certainement, il peut arriver à l'instituteur le plus consciencieux de prononcer dans l'impatience ou dans la précipitation certaines paroles irréfléchies et de blesser par là les enfants involontairement ; car nous sommes tous hommes. Quand un pareil oubli peut se réparer, il faut le faire sans tarder et, autant que faire se peut, rassurer l'enfant blessé dans son amour propre.

C'est toujours une chose fâcheuse de regarder à priori un élève comme dépourvu de talents ou de l'abandonner à lui-même ; car il est rarement si sot qu'il soit impossible, à la longue, de lui apprendre quelque chose. Quand on n'avance pas avec un enfant il ne faut pas toujours l'attribuer à son manque de moyens intellectuels. Il se pourrait fort bien que la faute en retombe sur le maître. Traite-t-il l'enfant comme il doit ? Ne se développerait-il pas parfaitement en d'autres mains ? Quel amer reproche n'att-il peut-être pas à se faire. Ainsi encore une fois prudence !

Il est plus difficile qu'on ne le croit communément de juger des moyens intellectuels des enfants. On les remarque seulement quand un heureux sort met l'homme dans des circonstances favorables au développement de ses facultés. Il n'est pas rare de voir des élèves toujours les derniers dans leurs classes faire leur chemin mieux que tout autre dans le monde. Que cette pensée nous encourage quand nous avons des élèves faibles et qu'elle nous mette en garde de les juger trop tôt.

II. Que la leçon soit claire, à la portée des facultés intellectuelles des élèves et d'une lente progression, afin que les enfants peu doués puissent la suivre.

Il n'est pas rare que l'instituteur considère sa salle d'école comme un auditoire d'adultes, qui devinent pour ainsi dire ses pensées et saisissent sans peine ses explications. Il paraît ignorer que la conception chez l'enfant est souvent très lente. Au lieu d'imiter la simplicité de la mère se mettant à la portée de son enfant, l'instituteur lui parle sur un ton de savant et souvent même il lui pose des questions au-dessus de sa portée. Par une telle méthode il se punit lui-même ; car la déception ne se fait pas attendre. La leçon finie, le maître la quitte content de lui-même, n'ayant pas ménagé ni les belles expressions, ni les hautes idées. Quelques jours après il revient comme par hasard sur la question expliquée, quelle surprise ! Personne ne s'en souvient. Ces tristes expériences devraient enfin lui faire sentir la nécessité de se mettre à la portée des enfants, de leur présenter

l'objet d'enseignement avec patience, amour, simplicité et en ayant recours à l'intuition. Que l'instituteur ait égard à la capacité de chacun ; qu'il sache choisir le plus facile pour les moins avancés ; qu'il répète, examine, interroge tantôt celui-ci, tantôt celui-là, tantôt tous ensemble ; qu'il passe du facile au plus difficile et qu'il ne quitte pas le sujet en question jusqu'à ce que la plupart et si possible tous ses élèves l'aient bien saisi. On me répliquera : Nous n'avons pas de temps à perdre : il y a tant de chose à enseigner. Ouvrez le règlement particulier et voyez si je n'ai pas raison. — Expliquons-nous. Jamais commission scolaire ne nous fera de reproches de ce que nous nous en sommes tenus à l'essentiel, pourvu qu'ils le possèdent bien.

L'expérience prouve chaque jour davantage qu'on s'est trop occupé des branches accessoires et que le strict nécessaire est négligé. On perd souvent un temps considérable à enseigner superficiellement des choses qui ne sont d'aucune utilité dans la vie pratique et qui sont oubliées dès la sortie de l'école. Employons ce temps précieux à l'étude de la langue et du calcul : nous aurons mieux rempli notre devoir et nos élèves nous en sauront gré.

III. Les enfants faibles d'esprit doivent être fréquemment encouragés sans être harcelés en évitant toute parole choquante à leur adresse.

Expliquons-nous plus clairement :

- a) Que l'instituteur ne perde jamais de vue les enfants ; qu'ils soient constamment et soigneusement surveillés ;
- b) Qu'il les interroge souvent à l'improviste, afin d'éveiller leur attention ;
- c) Qu'il examine soigneusement chacun de leurs devoirs, afin de les habituer à une exactitude constante.

d) Qu'il se garde toutefois de s'occuper trop longtemps d'eux.

Es ist keine Künst mit talentvollen Kindern erfreuliche Fortschritte zu erzielen.

Le vrai talent d'un instituteur consiste à savoir éléver et à instruire convenablement même les élèves les plus bornés. Pour y arriver, il faut beaucoup de tact et de dévouement, mais avant tout il faut qu'il aime beaucoup l'enfance ; qu'il ait une grande dose de patience, de persévérence, afin de ne pas se décourager quand il éprouve des déceptions. N'y a-t-il pas des situations où l'on serait tenté de tout abandonner ? Pas une plume ne pourra dire les efforts à faire pour conserver son calme extérieur en pareils cas. Ce sont des moments critiques ; car si nous ne savons pas être maîtres de nous-mêmes, il est à craindre que nous ne détruisions à l'instant ce que nous avons bâti avec tant de peine. Nous rencontrons toujours des difficulté mais avec l'aide de Dieu il nous sera facile de les surmonter.

Que l'attention et les progrès avec de pareils élèves laissent à désirer : rien de plus naturel. Soyons bien contents, s'ils ne troubent pas la discipline. Il importe que l'instituteur observe

sérieusement l'impression de sa parole et qu'il sache les sortir de leur apathie par des questions nombreuses et imprévues. De cette manière les enfants sont forcés de prêter attention, de répéter une question expliquée, de répondre à une autre. Afin que l'intérêt accompagne toujours notre méthode, il est à recommander de faire corriger et compléter les réponses fausses ou insuffisantes par les plus capables. Ainsi la leçon portera le caractère d'un dialogue instructif et ne manquera pas de profiter à tous. Voilà ce qu'il y a à dire pour la répétition d'une branche d'enseignement, mais quand il s'agit d'un exercice nouveau, on se servira avec utilité des moniteurs pour les enfants faibles.

Quant aux exercices écrits de calcul, on fera résoudre un problème facile par les faibles au tableau noir sous la direction de l'instituteur; je dis: un problème facile, les difficiles ne serviraient qu'à décourager ces pauvres enfants.

Pour ce qui concerne l'orthographe, les moins avancés seront également appelés au tableau noir. Leurs réponses souvent provoqueront des rires. Alors c'est à l'instituteur de veiller à ce que le point d'honneur de chacun ne soit pas trop blessé.

La correction de chaque devoir écrit est en outre un moyen très efficace au développement intellectuel des enfants faibles. L'instituteur, prend par exemple, l'ouvrage d'un tel et le fait corriger et perfectionner par toute la classe. C'est un très bon exercice pour tous. Mais encore une fois prenons garde de tomber dans l'autre extrême en nous occupant trop et aux dépens de toute l'école, des enfants faibles.

IV. Les élèves les plus faibles doivent être appuyés autant que faire se peut par un aide spécial en dehors de la classe.

On sait bien que les parents de pareils enfants ne sont pas toujours de bons amis de l'instituteur. Souvent ils l'accusent de mauvais traitements, d'incapacité, de partialité, parce qu'ils ne veulent pas voir la cause du peu de progrès de leurs enfants dans leur manque de moyens. Pour parer à ces inconvénients, il importe que l'instituteur informe les parents de temps en temps des progrès, du travail et des talents de ses élèves. Alors les parents peuvent leur être utile en les préparant aux leçons du lendemain eux-mêmes ou par les frères et sœurs aînés.

Pour finir je répète encore une fois: Il est beau et méritoire pour l'instituteur de s'intéresser à tous ses élèves avec le même dévouement, le même amour et la même fidélité; de n'en pas abandonner un seul à ses propres forces, d'être tout à *tous* avec une sollicitude toute paternelle.

(Traduit de l'*Erziehungsfreund*.)

BIBLIOGRAPHIE.

Nous croyons devoir attirer l'attention des instituteurs et des familles sur la nouvelle édition du *Dictionnaire de la Langue*